

SHEVA

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 25/11/2013



Lieu : Maisons-Alfort

Date : le 25/11/2013

Présents :

Anne BOISSON – trésorière
Catherine BOISSON-VIDAL
Cédric BRIAND – dir. technique
Bénédicte DAIX
Marie-Gaëlle FROELIGER
Vanessa KOCABA

Catherine LAROCHE
Jean-François LASSALLE – président
Audrey LORENTZ
Ivan MOSZER – secrétaire
Christine PICARD – vice-présidente

Absents excusés :

Elsa BOURGUIGNON
Louise BREFFA (SECEVA)*
Alexis JOCH
Eva MANTEL (SECEVA)*

Robert MORAILLON
Jean-Pierre OZANNE
Fanny NAUD (SECEVA)*

** La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

Ordre du jour

1. Élection du bureau
2. Augmentation de la TVA et ses conséquences
3. Relations ENVA
4. Sortie aux Jeux Équestres Mondiaux
5. Prochains concours
6. Questions diverses

1. Élection du bureau

Le Conseil d'Administration procède à l'élection de son bureau :

- **Président : Jean-François LASSALLE**
- **Vice-Présidente : Christine PICARD**
- **Trésorière : Anne BOISSON**
- **Trésorière adjointe : Bénédicte DAIX**
- **Secrétaire : Ivan MOSZER**

Il est convenu de procéder à une **transmission progressive** de certains dossiers et responsabilités de J.-F. LASSALLE vers C. PICARD.

2. Augmentation de la TVA et ses conséquences

Le passage de 7 % à 20 % du **taux de TVA** appliqué à l'ensemble des activités de la SHEVA entraînerait une **hausse d'environ 50 k€** par an des montants à reverser à l'État.

Deux types de **stratégies** permettraient de compenser cette hausse : **augmenter l'activité** (en maintenant l'enveloppe des dépenses/investissements) ou **augmenter les tarifs** (de l'ordre de 15 % pour absorber à la fois la TVA et les augmentations variées de plusieurs postes).

Différentes **options** sont discutées (non exclusives les unes des autres) :

- a. **Augmenter les tarifs** de la SHEVA pour absorber les hausses précitées, avec le risque de perdre des clients ne pouvant supporter cette augmentation.
- b. **Augmenter la rentabilité de l'activité à infrastructure constante**, en mettant 1 (voire 2) cheval de plus par reprise : cette option est longuement discutée, la « philosophie » de la SHEVA, privilégiant à la fois la qualité de l'accueil et de l'encadrement (peu de cavaliers par reprise) et le respect de la cavalerie (nombre d'heures limité par cheval) – ce qui fait également sa spécificité par rapport à des clubs environnants, qui n'hésitent pas à aller vers des formules « de masse » –, étant potentiellement remise en cause (autrement dit, qualité ou quantité ?).
- c. **Proposer des stages de « mise à niveau »** pour les cavaliers souhaitant s'inscrire en cours d'année (généralement sur des petits Galops) mais qui sont actuellement refusés (même si quelques places sont disponibles) car ils n'auraient pas les bases pour s'intégrer dans une reprise en progression depuis plusieurs mois.
- d. **Redynamiser l'activité du poney-club** (au constat notamment que la baisse de 10 % du nombre d'adhérents SHEVA observée ces quatre dernières années est essentiellement due à la suppression de reprises poneys), qui offre en théorie la plus grande marge de progression (reprises incomplètes, cavalerie sous-utilisée, infrastructure moins exigeante) : cf. le CR du CA du 10/07/2012 pour la description de différentes pistes possibles dans ce sens – l'hypothèse d'une suppression du poney-club (est-il indispensable pour la viabilité de la SHEVA ? coûte-t-il trop cher ?) est également évoquée, mais pas privilégiée en l'état (image du club, « vivier » de cavaliers chevaux – enfants et parents !...).
- e. **Proposer d'autres formules d'inscription** aux activités (que ce soit les reprises hebdomadaires ou les événements ponctuels), permettant notamment d'adhérer à la SHEVA pour un coût moindre, et espérer ainsi conserver des clients potentiellement partants (par ex., formules à base de cartes horaires) : cela apporterait une certaine complexité pour l'organisation de l'activité, et comporte également le risque de voir trop d'adhérents choisir ce type de formule et induire une baisse de recettes.

- f. **Proposer aux adhérents un prélèvement en 10 fois** pour lisser leurs dépenses sur l'année : cela aurait un coût (peut-être négligeable ?) qu'il faut évaluer – à cette occasion, l'hypothèse d'un changement de banque est discutée pour rechercher de meilleures conditions financières (idéalement sans affecter la qualité du service rendu).
- g. **Revoir les périodes couvertes par les forfaits**, afin notamment que ceux-ci ne « débordent » pas sur la fin ou le début des vacances scolaires d'été, ce qui induit pour certains adhérents une impossibilité mécanique d'être présents aux reprises concernées (cf. CR du bureau du 17/04/2012 pour une discussion plus approfondie sur ce sujet) : cela entraînerait une légère baisse de recettes (par adhérent) mais pourrait aussi limiter la perte de clients.
- h. En complément du point précédent, **prolonger l'activité de la SHEVA en juillet**, par exemple en conservant la moitié des chevaux et en organisant des stages : cela poserait néanmoins des problèmes de différents ordres, pour le maintien en forme de la cavalerie (cf. option b.), les travaux de remise en état du centre, les congés de l'équipe enseignante et technique...
- i. **Améliorer l'accès à la SHEVA** pour éviter des départs d'adhérents et mieux en attirer de nouveaux (cf. point 3.).
- j. **Faire reconnaître l'association d'intérêt général**, ce qui permettrait aux adhérents de déduire une partie de la cotisation de leurs impôts (piste à valider en fonction des conditions à remplir et de la procédure à suivre).

Devant la menace d'augmentation de la TVA et l'impact immédiat sur les **tarifs des 2^e et 3^e trimestres** pour les adhérents inscrits au trimestre, la SHEVA a proposé à ces derniers de **passer en forfait annuel** en réglant avant le 31/12/2013 la différence entre le 1^{er} trimestre déjà payé et le coût du forfait annuel correspondant (formule financièrement intéressante pour eux, fidélisation pour la SHEVA). Une petite **dizaine** d'adhérents ont choisi cette option.

3. Relations ENVA

Elles sont **très peu actives** depuis plusieurs mois. Nous souhaitons les **relancer**, en particulier pour redéfinir nos **modalités de coopération**, tant dans la **pratique** que dans leur **formalisation administrative** (cf. CR précédents).

Le dossier sur **l'ouverture potentielle d'un accès piéton avenue du Général Leclerc**, à traiter en liaison avec l'ANSES et la Mairie de Maisons-Alfort, n'a pas plus avancé. Une possible difficulté serait due au fait que le terrain correspondant à la localisation de cette ouverture côté avenue appartiendrait à un propriétaire privé et ne pourrait donc pas constituer un passage public.

4. Sortie aux Jeux Équestres Mondiaux

La **vente en ligne** des forfaits (billets + transport) pour les Jeux Équestres Mondiaux fin août 2014 bien fonctionné. Il reste cependant une **dizaine de places** sur les 40 initiales (des personnes supplémentaires sont certainement intéressées mais ne peuvent s'engager si longtemps à l'avance ; il fait peu de doute que toutes les places seront vendues à terme). Une **relance par email** sera donc effectuée.

Il est également nécessaire de définir **l'organisation de l'équipe enseignante** pendant cette journée (qui participe, qui assure les reprises au club) : Cédric se chargera de ce point.

5. Prochains concours

Deux **concours officiels** ont été programmés : le **26/01/2014** et le **30/11/2014**.

6. Questions diverses

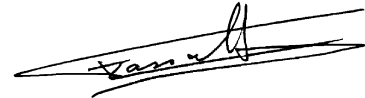
Différents cas de **demandes de remboursement** sont examinés : l'un consécutif à une chute importante en reprise est accepté intégralement (sauf la cotisation) ; un autre concerne un accident au poney-club (coup de pied) sur une cavalière cheval, dont les circonstances doivent donc être éclaircies ; le troisième est relatif à des difficultés d'accompagnement de mineurs et ne rentre donc pas dans les conditions de remboursement définies par notre règlement.

Le **calendrier des prochaines réunions du CA** est défini comme suit: **28/01/2014** (repas) ; **25/03/2014** ; **13/05/2013**.

Prochain CA SHEVA : mardi 28 janvier 2014 à 21h



Le Secrétaire : Ivan MOSZER



Le Président : Jean-François LASSALLE